

COMPTE RENDU COMMISSION Activités de Pleine Nature
MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016 - 14H30
Ex SIVOM Quillan

La séance présidée par Serge WEINBERG est ouverte à 14 heures 30.

Excusé : Thierry Cabrol

Ordre du jour :

1. Evènementiels 2017 : hiver (fête de la raquette), été (fête de la rando 2017)
2. Demande de subvention fonctionnement APN 2017/ Marché public entretien-balisateur 2017: choix des lots
3. Suivi démarche référents/commune pour veille sur les itinéraires
4. Travaux en cours : Maquis de Picaussel (compte rendu de la réunion sécurité/ responsabilité le 08.11 à ce sujet)
5. VTT : proposition de contenu de la convention tripartite 2017 CCPA / CC du Limouxin / Pays de Couiza
6. Questions diverses

1. Evènementiels 2017

Hiver : fête de la raquette 2017

Sébastien Erpelding présente la proposition de travail qui avait été faite pour lancer une fête de la raquette en 2016, en se basant sur la date de la fête nationale de la raquette le dimanche 15 janvier 2017. Il existe déjà un programme ainsi qu'une communication pour lancer cet évènementiel hiver qui permettrait à la station de ski de Camurac d'être valorisée. C'est une manière de parler de l'hiver et de proposer une alternative au ski lorsqu'il y a peu de neige.

→ Date retenue : samedi 14 janvier et dimanche 15 janvier

→ Programme : sortie semi nocturne raquette ou trail + soirée raclette au refuge / dimanche : 3 parcours proposés.

→ Pour la communication, Nom : « Camuraquette 2017 ». Penser à faire de la communication auprès des clubs et associations sportives du territoire, et dans le cadre de la convention avec Sud France, réseau sociaux, flyers et affiches, radio. Il faut proposer au ski club de Quillan de venir à cet évènement, et vérifier qu'ils n'ont pas prévu autre chose.

Été : fête de la randonnée 2017

Il existe 6 ou 7 clubs qui organisent des évènements tout au long de l'année. Il y a pour chaque initiative des partenaires qui sont très impliqués sur le thème de la randonnée en Pyrénées audoises : HVA rando, Traverse 119, club trail Quillan, l'Aude o Nat, comités de fêtes de campagne, Lou Cael, Sport en pays de Sault...

La commission propose que la CCPA s'entoure de tous ces partenaires et non qu'elle porte seule le projet de fête de la randonnée 2017, qui reste un évènement dont le succès est à demi-teinte.

La condition est de faire porter l'évènement par des associations en mettant en place une convention très précise qui fixe des objectifs et des modalités d'accompagnement technique et financier, et que chacun s'y tienne.

La commission convient de proposer de rencontrer toutes ces associations pour leur proposer de reprendre le projet moyennant accompagnement ingénierie et financier de la CCPA.

Si le bureau de la CCPA n'est pas favorable à la proposition de la commission, la fête de la randonnée sera rééditée en régie mais la commission demande de se doter de plus de moyens.

2. Subvention fonctionnement APN et Marché public entretien-balisage 2017 : choix des lots

La CCPA dépose chaque année un dossier de demande de subvention de fonctionnement pour l'entretien et le balisage des sentiers, parcours VTT et no-kill. → Subventions 60% du CD11

→ Total marché APN 2015 = 42 905 €HT

→ Total marché APN 2016 = 42 905 €HT

→ Total marché APN 2017 proposé = 42 000€ HT

Un point est fait sur l'organisation du marché : 6 lots

→ 4 lots représentant chaque unité territoriale pour 250 km d'entretien environ au total.

→ 1 lot vtt avec 720 km de sentiers VTT à baliser. Sylvain balise une année sur 2 soit environ 350 km.

→ 1 lot est dédié à la pêche-nokill : il a été travaillé par l'association le parchemin qui dans le cadre de ce chantier d'insertion a fait du très bon travail. Mr Weinberg et Frank Grossin ont fait la réception de travaux et confirme ce travail qualitatif.

Il peut être intéressant de sortir certains sentiers locaux du marché et les attribuer à un autre partenaire pour un chantier d'insertion. Pour cela, la fiche envoyée aux 62 communes permet d'identifier les référents qui seront localement en capacité de préciser ces itinéraires spécifiques.

Info : pour le suivi en interne de l'entretien sentier, Thierry et Vincent sont disponibles à certaines périodes de l'année. Le travail fourni par Thierry et Vincent sur le Pic de Sarrasis a été satisfaisant, et également à la piscine. Cela mutualiserait et optimiserait les emplois du temps des agents (Mai à septembre sous réserve de travaux station ski Camurac).

3. Suivi démarche référents/commune pour veille sur les itinéraires

	Nombre de retour	Sentiers phares	Sentiers « territoriaux »	Sentiers locaux
Retour Communes au 16.11.2016	17	5 : Salvezines, Quillan-Ginols, Le Clat, Ste Colombe/Guette	7 : Belvis, Comus, Coudons, Fa, Montfort/Boulzane, Rivel, Rouvenac	5 : Cailla, Fontanès, Gincla, Granes, St Julia de Bec
Retour Autres Personnes ressources	13	10	3	
Total Communes disposant d'un sentier (départ ou tronçon)	54	17		
Communes non concernées	10			

Sentiers locaux : 30 sentiers sont classés au PDIPR. Il st rappelé que certaines communes ont 3 ou 4 sentiers dont certains classés sont sans intérêt. Il est important que les communes prennent leur responsabilité par rapport à cela.

Deux options sont possibles :

→ Garder les 30 sentiers en compétence PDIPR mais les entretenir en interne via nos services techniques avec cela dit une grosse sollicitation d'ingénierie.

Ou

→ Désinscrire ces sentiers au PDIPR et proposer aux communes d'en faire ce qu'elles veulent. Ce qui n'empêche pas d'en faire la communication.

Ou

→ En attendant proposition d'interroger les communes pour voir avec elles sur ces 30 sentiers lesquels peuvent déjà, en accord avec la commune concernée, être déclassée. Organiser des rencontres par communes et en concertation faire ce choix.

La dernière proposition est retenue et sera proposée en bureau le 17 novembre prochain.

4. Travaux en cours : modification du tour du Madres en VTT et articulation avec le chemin vieux, Maquis Picaussel

Compte rendu de la réunion sécurité / responsabilité que nous avons fait le 08.11.2016 en présence de Mr Delhoustal au sujet de certains itinéraires de randonnée qui présentent des risques il va être installé des panneaux d'avertissement.

5. VTT : proposition de contenu de la convention 2017 CCPA / CC du Limouxin / Pays de Couiza

En 2017, la communauté de commune de Couiza va fusionner avec la CC du Limouxin. La Convention va donc être bipartite et sera cosignataire le club VTT car il est obligatoire d'avoir un club support VTT pour avoir le label.

Chaque année, un budget commun est fixé à 9000 euros par an pour des actions de communication, promotion et actions. Pour 2017, il est proposé de revoir le budget à la baisse et de travailler sur la base d'un budget moindre, composé de :

- Salon Roc Azur
- Edition carte VTT
- Flyers de communication pour évènements divers
- Autres axes de développement

Les élus précisent que ce public cible est certes une niche mais qu'il est en augmentation sur le territoire donc diminuer l'enveloppe n'est pas satisfaisant. La commission demande que nous lui fournissions un détail du programme et des besoins pour 2017.

6. Questions diverses

Le groupe de travail pêche se réunira en décembre 2016, afin de dresser les perspectives de 2017, éventuellement une « manifestation pêche » à l'occasion de l'ouverture de la pêche en mars 2017.

La séance est levée à 17h.

Prochaine réunion prévue le mercredi 14 novembre à 14h30.
